

BULL'INFO

« Plus qu'une revue de presse!... »

de la Coalition solidarité santé

www.cssante.com www.facebook.com/CoalitionSolidariteSante <https://twitter.com/cssante>



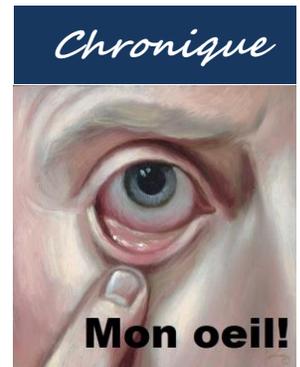
Édition du 12 octobre 2015

Abonnez-vous : [cliquez ici!](#)

17 MILLIARDS \$ À L'ABRI DE LA TRANSPARENCE

Cette semaine, le [Journal de Québec](#) rapportait que "les nouvelles entités créées par la réforme Barrette, y compris les hôpitaux non fusionnés, sont maintenant assujettis à la loi" sur le lobbyisme.

Avant l'entrée en vigueur de la loi 10, seuls le ministère et les agences SSS étaient assujettis à cette loi. Le Journal expliquait également que le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), le nouveau CIUSSS de la Capitale-Nationale et le CHU de Québec « font l'objet de plusieurs mandats de lobbyistes désireux de faire des représentations auprès de ces établissements au budget imposant. En ce qui concerne le CHU de Québec, les lobbyistes inscrits au Registre représentent aussi bien des firmes pharmaceutiques et de génie-conseil, que des entreprises spécialisées en technologies de l'information et en affaires publiques. »



C'est à ce moment que j'ai compris la motivation du gouvernement Couillard à déposer le 12 juin dernier le [Projet de Loi \(PL\) 56](#) sur la transparence en matière de lobbyisme.

Le ministre Jean-Marc Fournier, qui parraine ce PL, disait vouloir suivre les recommandations du Commissaire au lobbyisme de traiter tout le monde pareillement, et, conséquemment, tous les OBNL (organismes communautaires, syndicats, etc.) devaient être assujettis à la loi et considérés comme des lobbyistes.

Pour être plus clair, ça veut dire qu'à côté du lobby des pharmaceutiques ou du lobby des pétrolières, on retrouverait par exemple le *lobby* de l'aide sociale, le *lobby* des personnes aphasiques de Granby, celui des Cardiaques de Charlevoix, des Aveugles et Ambyopes du Québec, des femmes de la MRC du Granit, etc.

Évidemment, difficile de trouver raisonnement plus insensé. À moins que...

À moins que le ministre Fournier n'ait voulu détourner l'attention des médias et de la population de la Section III de son PL, concernant les personnes non visées. Ainsi, à l'article 10, on peut lire :

« 10. La présente loi ne s'applique pas aux **membres du conseil d'administration, aux administrateurs ou aux dirigeants des établissements ou des organismes suivants ni aux membres du personnel de tels établissements ou organismes, lorsqu'ils agissent dans le cadre de leurs fonctions:**

[...]

6° un établissement public ou un établissement privé conventionné visé par la Loi sur les services de santé et les services sociaux, une personne morale ou un groupe d'approvisionnement en commun visé à l'article 383 de

cette loi, ainsi qu'un centre de communication santé visé par la Loi sur les services préhospitaliers d'urgence (chapitre S-6.2);

7° un établissement public ou un établissement privé conventionné visé par la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris (chapitre S-5), ainsi qu'un conseil de la santé et des services sociaux institué en vertu de cette loi."

Pour vraiment prendre la mesure de l'importance de cette exclusion, il faut savoir, comme le rapportait le Journal de Québec, que « l'an dernier, les établissements du réseau avaient 17 milliards \$ de deniers publics à leur disposition pour remplir leur mission, sans que quiconque qui les sollicite n'ait à s'inscrire au Registre des lobbyistes ».

17 milliards de dollars publics pour les vraies affaires, c'est tout un marché!

Et avec la nouvelle gouvernance instaurée par la loi 10, où la majorité des membres des C.A. sont des membres *indépendants*, ça pourrait être encore plus d'argent, plus de budgets provenant de nos finances publiques qui se retrouveraient en danger de lobbyisme caché, de collusions dissimulées, à l'abri de la « loi sur la transparence ».

On comprend mieux ainsi pourquoi le ministre et son gouvernement ne veulent pas attirer l'attention sur cette section du PL, et préfèrent entraîner le débat sur un raisonnement insensé pour mieux cacher l'inadmissible.

Mais ce n'est pas tout : si les établissements de santé sont numérotés 6° et 7° dans l'article 10, les cinq premières exclusions énumérées concernent les membres de C.A, dirigeants et membres du personnel d'établissements ou organismes tels :

« 1° un établissement d'enseignement postsecondaire mentionné aux paragraphes 1° à 11° de l'article 1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (chapitre E-14.1);

2° un établissement d'enseignement postsecondaire institué en vertu de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (chapitre C-29) ou visé par la Loi sur l'École de laiterie et les écoles moyennes d'agriculture (chapitre E-1);

3° une commission scolaire instituée en vertu de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), du chapitre 125 des lois de 1966-1967 ou de la Loi sur l'instruction publique pour les autochtones cris, inuit et naskapis (chapitre I-14), ainsi que le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal constitué en vertu de la Loi sur l'instruction publique;

4° un établissement d'enseignement privé agréé aux fins de subventions en vertu de la Loi sur l'enseignement privé (chapitre E-9.1);

5° tout autre établissement d'enseignement dont plus de la moitié des dépenses sont prévues aux crédits qui apparaissent dans le budget de dépenses déposé à l'Assemblée nationale sous un titre autre qu'un crédit de transfert;

[...]"

N'est-ce pas pour le moins « instructif » de savoir que le PL 56 sur le lobbyisme exclut les établissements et structures d'éducation, même avant les établissements de SSS?

Sachant la volonté de ce gouvernement d'ouvrir au marché les services publics, on peut déjà entrevoir où se joueront dans les mois et années à venir, ses visées de sous-traitance et de privatisation.

Si les structures de SSS peuvent valoir au moins 17 milliards \$ d'argent public pour les lobbyistes, combien peuvent valoir les contrats provenant des structures d'Éducation?...

Un autre article de la Section III sur les personnes non visées devrait tout autant attirer notre attention. Il s'agit du #11 où il est stipulé que « la présente loi ne s'applique pas aux personnes suivantes lorsqu'elles agissent dans le cadre de leurs fonctions:

[...]

5° un représentant, un conseiller, un membre d'un conseil ou d'un comité, un dirigeant ou un membre du personnel d'un organisme qui représente les intérêts d'une communauté crie, naskapie ou inuite tel que l'Administration régionale Kativik, le Gouvernement de la nation crie, le Grand conseil des cris, le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou la Société Makivik;

6° un maire, un conseiller désigné ainsi qu'un membre du personnel de leur cabinet, un membre du conseil ou un membre du personnel d'un village cri, naskapi ou nordique; [...] »

Pourquoi exclure de la loi sur le lobbyisme les organismes et représentants des conseils de bande crie, naskapie ou inuite?

Serait-ce parce que ces organisations et nations sont concernées par le Plan Nord de notre cher gouvernement?

À moins qu'il n'y ait pas de lobbyistes intéressés à nos richesses naturelles...

Jacques Benoit
Coordonnateur

NOTE :

La Banque mondiale est une organisation dont les actionnaires sont ses 188 pays membres, représentés en général par les ministres des Finances ou du Développement. En 1997, la Banque mondiale publiait un rapport sur le développement dans le monde intitulé "L'État dans un monde en mutation". Ce rapport rendait compte des transformations de l'État dans ses pays membres, des transformations qui allaient dans le sens d'ouvrir au marché les services publics, de libéraliser les marchés publics.

Le rapport faisait état des moyens utilisés pour ouvrir les services publics au marché. On peut regrouper ces moyens sous 6 stratégies: LE DÉFAUT DE RESSOURCES, LA DÉCENTRALISATION-RÉGIONALISATION, LA DÉRÈGLEMENTATION, LA TARIFICATION, LA COMMUNAUTARISATION ET LA PRIVATISATION.

L'action du gouvernement Couillard se rattache aussi à ces 6 stratégies. Le classement de la revue de presse qui suit veut rendre compte de cette réalité.

DÉCENTRALISATION/RÉGIONALISATION :

Loi 10 modifiant le système de Santé et de Services Sociaux (et ses effets)

RÉORGANISATION DU RÉSEAU : PORTRAIT ORGANISATIONNEL - La Loi prévoit la création de 13 centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et de 9 centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS)...

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES ÉTABLISSEMENTS - À la suite de la sanction de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, chapitre O-7.2), le ministre de la Santé et des Services sociaux annonce la nomination des membres indépendants et des personnes représentant les organismes du milieu de l'enseignement ou des universités affiliées au sein des conseils d'administration des centres intégrés de santé et de services sociaux, des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux ainsi que des établissements non fusionnés....

NOMINATION DES MEMBRES INDÉPENDANTS ET DES MEMBRES REPRÉSENTANT LES ORGANISMES DU MILIEU DE L'ENSEIGNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CISSS BAS-SAINT-LAURENT - Le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaétan Barrette, ainsi que la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, madame Lucie Charlebois, ont annoncé la nomination des membres indépendants et des membres représentant les organismes du milieu de l'enseignement du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent, conformément à

la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales...

DES NOMINATIONS QUI DÉRANGENT AU CIUSSS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN - La nomination des représentants régionaux au conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean soulève la colère des autorités politiques du nord du Lac-Saint-Jean...

NOMINATION AU C.A. DU CIUSSS-CHUS - Malaise chez les organismes communautaires...

FAUT-IL METTRE LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ EN CONCURRENCE? - Jeudi soir dernier, Gaétan Barrette était conférencier à la soirée d'ouverture de la saison 2015-2016 de l'Institut des administrateurs de sociétés. Le ministre de la Santé du Québec nous a présenté sa vision de la gouvernance pour son ministère de la santé. Une présentation fort bien articulée où le ministre a semblé en parfait contrôle de la situation. Pourtant, je l'avoue, la vision de la gouvernance du ministre Barrette m'inquiète...

CHUM: « UNE DÉCISION DE STABILITÉ », DIT LE NOUVEAU DG - Arrivé il y a à peine un mois, le nouveau directeur général du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), Fabrice Brunet, vient de reconduire le mandat de tous les directeurs de service de l'établissement, dont le chef sortant du service, de chirurgie, le Dr Patrick Harris...

« LE PATIENT VA TRANSFORMER LE SYSTÈME » - Assumant en garde partagée ses fonctions de président-directeur général du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et du CHU Sainte-Justine, Fabrice Brunet sait que la prochaine année sera remplie de défis pour lui. En effet, les deux hôpitaux prendront possession de leurs nouvelles bâtisses dans les prochains mois. Martelant vouloir mettre le patient au cœur de toutes ses décisions, celui qui est devenu l'un des administrateurs de la santé les plus épiés de la province a des objectifs ambitieux...

LES DÉLAIS D'ATTENTE EXPLOSENT EN CHIRURGIE: AU MILIEU DE 2015, 20 000 QUÉBÉCOIS SUR LA LISTE - Au milieu de l'année 2015, près de 20 000 Québécois attendaient toujours d'être opérés. Un nombre qui stagne depuis plusieurs années, malgré les promesses du gouvernement de réduire les listes d'attente...

ATTENTE EN SANTÉ: LE VRAI TEST - Gaétan Barrette a entrepris des réformes ambitieuses dès le jour un de son mandat comme ministre de la Santé. Du point de vue du public, ces changements structurels sont complexes et difficiles à évaluer. Le vrai test, le vrai critère pour juger de ses politiques: c'est l'attente. Si nous attendons moins, bravo! Si nous attendons autant ou même plus, ces réformes deviennent une bouillie pour les chats...

LE CISSO DANS LE ROUGE - Alors que l'ancien CSSS de Gatineau avait été mis sous tutelle en janvier par le ministre de la Santé Gaétan Barrette qui disait ne pas être payé pour faire de la «contemplation de croissance de déficit», voilà que le nouveau Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSO) vogue droit vers un déficit anticipé de 8 millions \$...

RÉGLER L'« ERREUR CASTONGUAY » - En 18 mois à la tête du ministère de la Santé, Gaétan Barrette a bousculé le réseau en lui imposant des réformes majeures. Et un autre changement, le financement à l'activité, est en préparation. Selon le ministre Barrette, cette réforme, sa « plus importante », permettra de « régler l'erreur Castonguay » en fournissant pour la première fois un outil de mesure comparative aux établissements de santé. Pour avoir le temps de bien implanter ses réformes, le ministre espère d'ailleurs rester en poste pour au moins deux mandats...

AUTRES FUSIONS ET RÉORGANISATION DE LA GOUVERNANCE :

RÉFORME DES LABORATOIRES MÉDICAUX: UNE CENTRALISATION QUI INQUIÈTE LE MILIEU - Le projet de réforme des laboratoires médicaux du Québec suscite beaucoup d'inquiétude. Si plusieurs professionnels de la santé craignent que le service soit moins efficace, d'autres redoutent carrément qu'on perde des échantillons...

DES IMPACTS INSOUÇONNÉS POUR LES PATIENTS - Le transfert de 2,5 millions d'analyses de biologie médicale ne se fera pas sans conséquences pour les patients, croient les médecins de l'Hôpital du Haut-Richelieu. Des délais de traitement, des hospitalisations prolongées, voire des pertes d'échantillons durant le transport sont tous des risques qui mettent en péril la qualité des soins... (**à la fin du Bull'info**)

70% DES ANALYSES DE LABORATOIRE TRANSFÉRÉES À SHERBROOKE - D'ici 2019, 70 % des analyses effectuées dans le laboratoire du Centre hospitalier de Granby (CHG) seront transférées au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS)- Fleurimont dans le cadre d'Optilab, un projet de réorganisation des services de biologie médicale du système de santé du Québec...

OPTILAB: LES EMPLOYÉS DU LABORATOIRE SONT INQUIETS - La centralisation de 70 % des activités du laboratoire du Centre hospitalier de Granby (CHG) vers celui du CHUS – Fleurimont préoccupe la cinquantaine d'employés...

TARIFICATION :

Frais accessoires :

PROTECTRICE DU CITOYEN : AVIS SUR LES FRAIS ACCESSOIRES EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX...

LE DÉBAT SUR LES FRAIS ACCESSOIRES SE DÉPLACE AU FÉDÉRAL - Une demande pour empêcher la légalisation des frais accessoires en santé au Québec. Chronique santé avec le Dr Alain Vadeboncoeur, urgentologue à l'Institut de cardiologie de Montréal...

FRAIS ACCESSOIRES EN SANTÉ: LE RÈGNE DE L'HYPOCRISIE... - Le système de santé québécois coûte plus cher que ce que l'État peut payer avec ses revenus actuels en taxes, impôts, profits des sociétés d'État, tarifs et transferts...

DOCTEUR BARRETTE, ARRÊTEZ LES FRAIS ACCESSOIRES! - En refusant de tenir compte de l'opposition d'un nombre croissant d'acteurs professionnels, sociaux et politiques, Barrette persiste et signe en faveur d'une légalisation des frais accessoires...

IL FAUT INTERDIRE LES FRAIS ACCESSOIRES, RÉAFFIRME LA PROTECTRICE DU CITOYEN - La protectrice du citoyen persiste et signe. Dans une lettre envoyée lundi au ministre de la Santé et aux parlementaires qui se penchent sur le problème des frais accessoires à Québec, elle réitère la nécessité d'interdire ces frais et de tenir un débat « en toute transparence » sur le sujet...

FRAIS ACCESSOIRES: LE MINISTRE BARRETTE «ISOLÉ» - De plus en plus de voix s'élèvent contre la volonté du ministre de la Santé, Gaétan Barrette, de réglementer les frais accessoires. Lundi, c'était au tour de la Coalition avenir Québec (CAQ) de réclamer l'abolition pure et simple de ces frais imposés aux patients dans les cabinets de médecins et les cliniques privées...

FRAIS ACCESSOIRES EN SANTÉ : LA GRANDE TROMPERIE DU MINISTRE - « AU LIEU D'AMÉLIORER L'ACCÈS POUR TOUS, BARRETTE NOUS ENFONCE DANS LA MÉDECINE À DEUX VITESSES », AMIR KHADIR - En marge de la commission parlementaire sur le projet de loi 20, le docteur Amir Khadir de Québec solidaire a dénoncé le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, qui semble déterminé à légaliser les frais inacceptables que les médecins facturent en double aux patients qui fréquentent leurs cliniques...

LE MINISTRE DE LA SANTÉ IGNORE LES QUESTIONS ET JOUE SUR SA TABLETTE EN PLEINE COMMISSION

PARLEMENTAIRE - Le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, semblait exténué par les nombreuses questions de l'opposition, mardi en commission parlementaire, lors de l'étude du projet de loi 20 sur l'accès aux soins médicaux, si bien qu'il a fini par ignorer les sollicitations et a préféré jouer sur sa tablette...

FACTURE AUX MALADES ET BAISSÉ D'IMPÔT

- Selon le ministre Gaétan Barrette, l'interdiction des frais accessoires dans les cliniques médicales comme le réclame la Protectrice du citoyen entraînerait une augmentation de l'impôt. Vraiment? Au lieu d'agiter cet épouvantail, le gouvernement et son ministre de la Santé devraient accepter de mener un véritable débat sur la question et poser d'autres actions avant d'imposer une facture ou des délais d'attente aux malades moins bien nantis...

FRAIS ACCESSOIRES: QUÉBEC N'A PAS LE CHOIX, DIT BARRETTE

- Même s'il reconnaît que la pratique est illégale, le ministre de la Santé Gaétan Barrette dit qu'il n'a pas le choix d'autoriser les médecins à facturer des frais accessoires à leurs patients dans les cliniques privées...

TARIFER LE DROIT À LA SANTÉ

- En voulant « normaliser » les frais accessoires imposés pour des services assurés offerts par les médecins en cabinet et dans les cliniques privées, le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, risque de contrevenir à la Loi canadienne sur la santé et de restreindre l'accès aux soins pour les personnes moins fortunées...

FRAIS EN CLINIQUES MÉDICALES: RESTE LES TRIBUNAUX

- Les députés de l'opposition n'en reviennent pas de l'attitude « antidémocratique » du ministre de la Santé, Gaétan Barrette, dans le dossier des frais accessoires. Dans un point de presse conjoint, mercredi matin, la péquiste Diane Lamarre et le solidaire Amir Khadir ont dit s'en remettre maintenant au dépôt d'éventuels recours judiciaires, seule façon selon eux de faire entendre raison au gouvernement.



FRAIS ACCESSOIRES...

[Vidéo du point de presse](#) de Mme Diane Lamarre, porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé et d'accessibilité aux soins, et M. Amir Khadir, député de Mercier

[\(VERBATIM – Version non-révisée\)](#)

LE GOUVERNEMENT VIENT DE MODIFIER EN PROFONDEUR LE SYSTÈME DE SANTÉ QUÉBÉCOIS

- Le système de santé du Québec vit des jours sombres. Le ministre de la Santé vient de faire adopter son amendement sur les frais accessoires de façon unilatérale et sans consultation publique...

FRAIS ACCESSOIRES, FEU VERT AUX MÉDECINS

- C'est chose faite, le gouvernement Couillard autorise les médecins à facturer des frais accessoires à leurs patients...

GAÉTAN BARRETTE OBTIENT SON AMENDEMENT SUR LES FRAIS ACCESSOIRES: UNE FORME DE MÉDECINE À DEUX VITESSES EST CONFIRMÉE

- Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, a obtenu satisfaction avec l'adoption de son amendement au projet de loi 20 pour encadrer les frais accessoires qu'exigent

les médecins pour des actes couverts par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). C'est la fin de l'hypocrisie, mais aussi la consécration d'une forme de médecine à deux vitesses pour certains traitements ou examens...

UN REMÈDE PIRE QUE LE MAL: LE PROBLÈME DES FRAIS ACCESSOIRES EN EST UN DE FRAIS DE FONCTIONNEMENT

- Un encadrement ? Un cadre de porte, plutôt. L'amendement déposé par le ministre de la Santé ne règle pas le problème des frais dits accessoires – ces surcharges imposées en cabinet pour des soins pourtant couverts par le régime public. Au contraire, il leur ouvre grand la porte, en rendant certains légitimes et permettant d'en ajouter d'autres plus tard...

PATIENTS ACCESSOIRES - Impossible de ne pas éprouver un malaise devant cette décision du ministre Barrette de permettre aux médecins de collecter des frais accessoires à leurs patients. Il dit vouloir encadrer cette pratique vieille déjà de plusieurs années. Il aurait dû l'interdire, un temps du moins. Imposer une sorte de moratoire. Le temps qu'on en finisse avec les négociations du secteur public. Le temps qu'on en finisse avec la reddition des comptes publics...

FRAIS ACCESSOIRES : EXCÉDÉ, LE MINISTRE PREND L'EXEMPLE DE LA TOURTIÈRE (VIDÉO) - Le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, semble excédé par les délais dans l'étude du projet de loi 20. Cette semaine, on a vu le ministre lire son iPad en commission parlementaire tandis que les discussions achoppaient sur la légalisation et l'encadrement des frais accessoires...

FRAIS ACCESSOIRES: PAS LES «VÉRITABLES PRIORITÉS» POUR COUILLARD - Philippe Couillard a dû défendre la décision de son gouvernement de légaliser les frais accessoires, jeudi, pendant la période de questions. Au chef de l'opposition officielle, Pierre Karl Péladeau, qui lui demandait comment il pouvait affirmer «ne pas avoir 50 millions \$ de plus pour les patients alors qu'il avait 4 milliards \$ de plus pour les médecins», le premier ministre a répondu qu'il préférerait investir ces 50 millions \$ dans les «véritables priorités»...

RANGÉZ VOTRE STÉTHOSCOPE - Pendant qu'ils ont les yeux rivés sur la longue campagne fédérale, à l'Assemblée nationale, les Québécois se font passer en douce un sapin de taille. Le gouvernement Couillard s'apprête en effet à légaliser les frais médicaux dits «accessoires»...

BARRETTE ET LA DEUXIÈME VITESSE - Est-il « normal » de payer des frais pour une coloscopie dans une clinique privée alors que le même traitement est gratuit à l'hôpital ? La pratique s'est développée au fil des années, tolérée par des gouvernements qui ont fermé les yeux. Elle sera dorénavant « normalisée » par le ministre Barrette qui refuse de prendre la facture. Il ouvre ainsi la porte à un système à deux vitesses, décrié de toutes parts...

Projet de loi 20 :

L'ENTENTE FAIT NAÎTRE UN DIFFÉREND AU SEIN DE LA FMOQ - Le Regroupement des omnipraticiens pour une médecine engagée (ROME) dénonce le « déficit démocratique » au sein de leur fédération professionnelle. Le groupe, créé dans la foulée du projet de loi 20, déplore que l'entente survenue au printemps dernier entre le ministre de la Santé et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) n'ait pas été portée au suffrage universel...

DÉRÈGLEMENTATION :

QUÉBEC FACILITE LA CERTIFICATION DES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES - Le gouvernement du premier ministre Philippe Couillard assouplit les normes de certification des résidences pour personnes âgées afin de permettre à certaines résidences de conserver leur certification...

BARRETTE ASSOULPIT UNE NORME DE SURVEILLANCE - Les résidences pour personnes âgées ne seront finalement pas toutes obligées d'assurer la présence d'un membre du personnel en tout temps entre leurs murs, a appris La Presse...

QUÉBEC ASSOULPIT LES RÈGLES DES RÉSIDENCES PRIVÉES POUR AÎNÉS - Gaétan Barrette a dit avoir entendu les doléances des exploitants de nombreuses résidences...

RÉSIDENCES POUR AÎNÉS: PLUS FACILE D'OBTENIR UNE CERTIFICATION - Le gouvernement Couillard a déposé mardi son très attendu projet de règlement sur la certification des résidences privées pour aînés (RPA). Une réglementation moins sévère que celle mise en place sous les péquistes, mais qui, selon le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, assurera aux aînés des conditions de vie sécuritaires et des services de qualité tout en tenant compte de la réalité des exploitants des résidences...

LA FSSS-CSN VEUT S'ASSURER DE LA SÉCURITÉ DES AÎNÉ-ES - La Presse annonçait ce matin que ce ne seront pas toutes les résidences privées qui devront assurer une surveillance constante. Pour la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), il est crucial de mettre tout en place pour assurer la sécurité des aîné-es vivant dans les résidences privées...

PPP

TOUJOURS PAS DE COMMERCES : PLUSIEURS MOIS APRÈS L'OUVERTURE DU NOUVEAU CUSM, LES USAGERS DÉNONCENT L'ABSENCE D'AIRE DE RESTAURATION - Près de six mois après son ouverture, le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) est toujours dépourvu d'offre commerciale, se plaignent des employés et des patients du nouvel hôpital...

L'IMMEUBLE DES FRÈRES ELBAZ VENDU POUR 2 M\$: L'HOMME D'AFFAIRES VINCENT CHIARA EN AVAIT FAIT L'ACQUISITION EN 2013 - Le promoteur immobilier Vincent Chiara vient de vendre pour 2 millions \$ une propriété qu'il a acquise des frères Yanai et Yohann Elbaz en 2013.

Projet de loi 56 sur le lobbyisme :

HAUSSE NOTABLE DU NOMBRE D'INSCRIPTIONS DE LOBBYISTES - Le mouvement des inscriptions au Registre des lobbyistes du Québec ne s'essouffle pas. Le nombre a encore augmenté l'année dernière, cette fois de 34 %...

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ DÉSORMAIS VISÉS PAR LA LOI SUR LA TRANSPARENCE ET L'ÉTHIQUE EN MATIÈRE DE LOBBYISME - L'entrée en vigueur du projet de loi 10 sur la réorganisation du réseau de la santé a changé la donne pour les firmes et les organisations qui doivent désormais s'inscrire au Registre des lobbyistes, afin de solliciter les établissements de santé...

LA DÉMOCRATIE AU TEMPS DES LOBBIES: LE DÉBAUCHAGE FRUCTUEUX DE NOS POLITICIENS PAR DE GROSSES COMPAGNIES DEVRAIT NOUS FAIRE RÉFLÉCHIR - Le socialisme, c'est quand vous avez deux vaches, que vos voisins vous aident à vous en occuper et que vous partagez le lait. Le communisme, c'est quand vous avez deux vaches et que le gouvernement vous les confisque et vous donne le lait...

PRIVATISATION (sous-traitance et services privés) :

EXPLOSION DE RECOURS À DES PRÉPOSÉS AUX BÉNÉFICIAIRES INDÉPENDANTS - En quatre mois, le Centre intégré de santé Montérégie-Est a presque distribué autant d'heures à de la main-d'oeuvre indépendante pour combler des heures de préposés aux bénéficiaires sur le territoire Richelieu-Yamaska que durant toute l'année dernière... **(à la fin du Bull'Info)**

ÉCOLES PRIVÉES: QUÉBEC ANNULE DES COUPES DE 11 MILLIONS - Le gouvernement Couillard annule des compressions de 11 millions de dollars aux écoles privées, a appris La Presse. Ces coupes auraient pu aussi avoir des «effets collatéraux négatifs» sur le réseau public, selon lui...

DÉFAUT DE RESSOURCES :

Coupsures, compressions :

D'AUTRES COUPES SUBSTANTIELLES FRAPPERONT LA SANTÉ - Le Conseil du trésor impose au réseau de la santé d'autres coupes d'ici la fin de l'année en sus des compressions de 450 millions de dollars déjà connues. « C'est clair que c'est un effort qui est très grand, très, très, très, très grand...

UN RAPPORT QUI CONFIRME LE SOUS-FINANCEMENT ? - Les dépenses publiques de santé par habitant pour l'ensemble des programmes-services et des services médicaux en Outaouais sont de loin inférieures aux autres régions semblables au Québec selon le Rapport du Commissaire à la santé et au bien-être...

DES STATISTIQUES PEU ENVIABLES EN SANTÉ POUR L'OUTAOUAIS - Dans son rapport publié la semaine dernière, le Commissaire à la santé et au bien-être souligne les difficultés du système de santé en Outaouais...

L'EMPLOI POURSUIT SA GLISSADE DANS LES SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC - L'emploi dans les secteurs public et parapublic québécois poursuit sa glissade, selon des données tout juste compilées obtenues par Le Soleil. Sur une base annuelle, la baisse correspond à une réduction de 1484 «équivalents à temps complet»...

SI LE MINISTRE SAVAIT COMPTER - En entrant dans le local de L'Atelier des lettres, j'ai reconnu quelques visages. Yannick, Francine, Guido, Stéphane... Des adultes qui ont eu le courage de surmonter la honte pour entreprendre des démarches d'alphabétisation dans ce centre d'éducation populaire du Centre-Sud...

700 MILLIONS DE COUPES L'AN PROCHAIN - Vous pensiez en avoir fini avec l'austérité budgétaire et les compressions du gouvernement Couillard ? À Québec, bon nombre de ministres le croyaient aussi. Or, les ministères de la Santé et de l'Éducation seront lourdement mis à contribution, l'an prochain, pour un nouveau cycle de coupes...

LES COUPES EN SANTÉ VISENT À MIEUX PRIVATISER, DÉNONCE LA FIQ - L'annonce d'un nouveau cycle de coupes qui touchera particulièrement la santé l'an prochain ne fait que confirmer la volonté du gouvernement de tuer à petit feu le régime public pour mieux privatiser, croit la présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé (FIQ), Régine Laurent...

LES PRIMES DES INFIRMIÈRES MENACÉES EN OUTAOUAIS? - Dans une entrevue diffusée à Solide comme le Roch, Jean Hébert a rappelé le contexte dans lequel le gouvernement du Québec avait accordé 20 millions supplémentaires à la région de l'Outaouais...

OÙ SONT PASSÉS LES 300 MILLIONS ? - La commande était importante : il fallait trouver 1,2 milliard de compressions pour l'année 2016-2017. Des compressions, puisque le gouvernement Couillard est déterminé à ne pas hausser les impôts. Les colonnes de chiffres semblaient en équilibre au sortir de la réunion spéciale du Conseil des ministres lundi dernier. Mercredi, à la réunion suivante du Conseil, rien n'allait plus...

Non-financement:

DES TOXICOMANES LAISSÉS À EUX-MÊMES - Depuis cinq mois, des dizaines de toxicomanes sont abandonnés à eux-mêmes par des centres de traitement au bord de la faillite. C'est le cri d'alarme lancé par l'Association provinciale des organismes en dépendance, créée le mois dernier par 23 des 92 centres certifiés de la province. Les tribunaux, les prisons et les hôpitaux leur envoient tous des gens à soigner, mais les ministères concernés refusent de payer, s'indignent-ils...

Résistance et riposte :

UNE SIXIÈME MANIFESTATION DE LA TROC! - La Table régionale des organismes communautaires Centre-du-Québec/Mauricie (TROC-CQM) ne lâche pas prise. Toujours dans l'espoir de faire augmenter le financement à la mission,

elle a tenu, lundi midi, sa sixième manifestation devant le bureau du ministre responsable de la région de la Mauricie, Jean-Denis Girard, au centre-ville de Trois-Rivières...

DES MILLIERS DE TRAVAILLEURS DU SECTEUR PUBLIC MANIFESTENT À MONTRÉAL - Des dizaines de milliers de travailleurs du secteur public - 150 000 selon les organisateurs - ont manifesté samedi, à Montréal, dans le but de mettre de la pression sur le gouvernement dans le cadre des négociations pour le renouvellement de leurs conventions collectives. Et ils ont aussi dénoncé les compressions budgétaires qui affectent l'ensemble des services...

PLUS DE 150 000 PERSONNES MANIFESTENT À MONTRÉAL EN APPUI AUX NÉGOCIATIONS DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS DU SECTEUR PUBLIC - Solidaires des travailleuses et travailleurs du Front commun et inquiètes face au démantèlement de l'État québécois, plus de 150 000 personnes ont manifesté dans les rues de Montréal en appui aux revendications des 400 000 salariés des secteurs de la santé et des services sociaux, de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la fonction publique et des organismes gouvernementaux présentement en négociation pour le renouvellement de leurs conventions collectives...

NÉGOS DU SECTEUR PUBLIC: COUILLARD NE DÉROGE PAS - Le poids de plusieurs dizaines de milliers de travailleurs descendus dans les rues de Montréal, samedi, pour réclamer une meilleure convention collective ne semble pas faire plier le gouvernement de Philippe Couillard: le premier ministre a insisté, dimanche, sur l'importance d'un «règlement négocié» et de l'ouverture des représentants syndicaux...

RETRAIT DE LA PRIME DE RÉTENTION DE 8 % À SEPT-ÎLES ET PORT-CARTIER - ULTIMATUM DE 48 HEURES À MARTIN COITEUX - Le Syndicat des technicien(ne)s et professionnel(le)s de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord-CSN débute aujourd'hui une vigile devant l'Assemblée nationale. Il revendique au Conseil du trésor le maintien de la prime de 8 % versée au personnel du secteur public dans les localités de Sept-Îles et Port-Cartier, depuis 40 ans...

Environnement :

« LE MONDE A COMMENCÉ SANS L'HOMME ET IL S'ACHÈVERA SANS LUI. » - Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, a ouvert à Sciences Po Paris une journée de débats autour de la COP 21, la conférence sur le réchauffement climatique dont il est le président et qui se déroulera du 30 novembre au 11 décembre 2015...

L'AUSTÉRITÉ LIBÉRALE MINE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE: LES SOLUTIONS EXISTENT, MAIS LA VOLONTÉ POLITIQUE FAIT DÉFAUT, DÉPLORENT DES CHERCHEURS DE L'IREC - Le financement est le nerf de la guerre lorsqu'il est question de lutte contre les changements climatiques. Dans cette optique, les mesures d'austérité mises actuellement en avant par le gouvernement de Philippe Couillard minent l'efficacité d'une transition énergétique de plus en plus urgente dans le secteur responsable de la plus importante partie des émissions de gaz à effet de serre, à savoir celui des transports...

UN JEUNE INGÉNIEUR PRÉSENTE SA « DOUCHE INFINIE » ÉCOLOGIQUE - Que vous y restiez une minute ou une heure, cette douche révolutionnaire consommera la même quantité d'eau et pas une goutte de plus. Une création extraordinaire qu'on doit à un jeune finlandais qui teste en ce moment son idée en France, dans le cadre de la COP 21. Histoire d'une idée simple qui change le monde...

Conditions de vie et de santé :

PRÈS DE 63% DES LOCATAIRES D'OSBL SONT ISSUS DE L'ITINÉRANCE - Une enquête menée par la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM) révèle que 63 % des locataires qui y résident ont pu sortir de l'itinérance pour au moins cinq ans, un résultat que viennent mettre en péril le retrait et la réduction des subventions au logement social opérés par les gouvernements d'Ottawa et de Québec...

BILAN DE SANTÉ DU GRAND MONTRÉAL - La Fondation du Grand Montréal rend public aujourd'hui un vaste rapport qui prend le pouls de la grande région de Montréal. La région métropolitaine est-elle en santé? Oui... et non, statuent les chiffres colligés par l'organisme dans une multitude de secteurs, de l'économie au social en passant par l'environnement...

LE NOBEL DE MÉDECINE RÉCOMPENSE LA LUTTE CONTRE LES MALADIES PARASITAIRES - Le prix Nobel de médecine a été attribué conjointement lundi à William Campbell, né en Irlande, au Japonais Satoshi Omura et à la Chinoise Tu Youyou, découvreurs de traitements contre les infections parasitaires et le paludisme...

Santé mentale :

QUAND L'ART S'ATTAQUE À LA MALADIE MENTALE - L'organisme reconnu à la grandeur du Québec, Les Impatients, offre dorénavant des ateliers à Joliette. Le but: supporter les personnes aux prises avec la maladie mentale, et ce, à travers la création artistique...

SANTÉ MENTALE : QUÉBEC VEUT AJUSTER LE TIR POUR AMÉLIORER LES SERVICES - Québec présente vendredi son nouveau plan d'action en santé mentale 2015-2025. Malgré la hausse de 50 % des budgets investis depuis 2005, le gouvernement constate une amélioration, certes, mais qui n'est pas proportionnelle à l'augmentation des sommes consenties...

SANTÉ MENTALE: BARRETTE VEUT AMÉLIORER L'ORGANISATION DES SOINS - S'il a promis un plus grand financement dédié aux problèmes de santé mentale, le ministre québécois de la Santé, Gaétan Barrette, estime que les défis actuels résident surtout dans l'organisation des soins, qui sont encore trop peu adaptés aux patients...

Proches aidant.e.s :

DES DÉCENNIES D'AUSTÉRITÉ POUR LES PROCHES AIDANTS - Dans son dernier rapport, la protectrice du citoyen constate que les « services de soutien à domicile demeurent aux prises avec des problèmes de réduction de services, de délais d'attente, d'épuisement des proches aidants et de disparité régionale ». Un doublon de son rapport d'enquête sur les services de soutien à domicile de 2012. À vrai dire, la situation s'est dégradée depuis... **(à la fin du Bull'info)**

Femmes :

LE RETOUR DES CONSERVATEURS SERAIT DÉSASTREUX - Il est vrai que le débat sur le niqab divise les féministes. Certaines revendiquent le droit pour chaque femme de choisir ce qu'elle porte, fût-ce un niqab, tandis que d'autres croient qu'on devrait limiter le droit de le porter. Mais elles s'entendent toutes sur un point : le retour d'un gouvernement conservateur serait désastreux pour les femmes. Ainsi, nous souhaitons rappeler que ce lapin électoral sorti du chapeau de Harper n'est destiné qu'à détourner l'attention de neuf années d'actions conservatrices qui ont nui aux femmes d'ici et d'ailleurs...

«LES LIBÉRAUX N'AIMENT PAS LES FEMMES», D'AURÉLIE LANCTÔT: PETIT GUIDE D'AUTODÉFENSE FÉMINISTE CONTRE LES LIBÉRAUX - Avec Les libéraux n'aiment pas les femmes, Aurélie Lanctôt s'attèle à démontrer pourquoi les compressions du gouvernement Couillard affectent principalement les femmes...

Organisation des soins et services :

UNE CLINIQUE SANS MÉDECIN PERFORMANTE... ET MENACÉE - S'il est d'avis que les infirmières auront un plus grand rôle à jouer dans le système de santé, le ministre Gaétan Barrette n'est pas prêt à leur confier une clinique comme celle gérée par la Coopérative de solidarité SABSA, en basse ville de Québec, qui montre pourtant des résultats prometteurs...

LES INFIRMIÈRES AURONT DAVANTAGE DE POUVOIR - Le champ de pratique des infirmières sera étendu à compter de janvier prochain. Elles pourront dès lors accomplir certains actes jusqu'à maintenant réservés aux médecins, comme de prescrire des contraceptifs ou des médicaments destinés à guérir des infections transmises sexuellement ou par le sang...

NOUVEAUX POUVOIRS POUR LES INFIRMIÈRES AU QUÉBEC (VIDÉO) - Des infirmiers et infirmières du Québec pourront dorénavant dispenser des actes médicaux dans certaines situations cliniques bien précises, notamment dans le domaine des infections transmises sexuellement (ITS) et du traitement des plaies...

UN PROJET DE MAISON DE RÉPIT ET DE SOINS PALLIATIFS POUR ENFANTS À CHARLESBOURG - Une maison de répit et de soins palliatifs pour enfants devrait voir le jour à Charlesbourg. La Ville de Québec est sur le point d'autoriser un changement de zonage pour permettre à l'instigateur du projet, l'homme d'affaires Michel Dallaire, de convertir la résidence du 733-735, rue du Rhône en un établissement de santé avec hébergement...

NOUVEAU SERVICE DE TÉLÉSANTÉ AU CIUSSS DE L'ESTRIE-CHUS - Le CIUSSS de l'Estrie-CHUS déploie un nouveau service de télésanté dans quelque 60 points de service et 4 établissements de son territoire...

UN CENTRE DE CANCÉROLOGIE DE 158 MILLIONS \$ À LÉVIS - Les patients atteints de cancer dans la Chaudière-Appalaches n'auront plus à emprunter les ponts pour subir des traitements de radiothérapie. Un centre régional intégré de cancérologie (CRIC) sera construit à même l'Hôtel-Dieu de Lévis et devrait accueillir ses premiers patients en 2019...

SOINS PARAMÉDICAUX : ENTRE UNANIMITÉ ET CONTROVERSE - Indispensables et avantageux pour les uns, inutiles et coûteux pour les autres, les soins paramédicaux font partie intégrante de la très grande majorité des régimes d'assurance collective au Canada. Mais la nette hausse de leur utilisation au cours des dernières années devrait-elle préoccuper les promoteurs soucieux d'optimiser la gestion des coûts de leur régime ?...

Hébergement :

MALTRAITANCE DANS CHARLEVOIX: BARRETTE PROMET DES CONGÉDIEMENTS - Le ministre de la Santé Gaétan Barrette promet de congédier quiconque dans le réseau aurait fermé les yeux sur la maltraitance vécue dans des résidences pour aînés et déficients intellectuels dans Charlevoix. Une vive réaction qui a suscité le déclenchement d'une enquête interne à Baie-Saint-Paul...

Médicaments :

AUGMENTATION VERTIGINEUSE DU COÛT DE CERTAINS MÉDICAMENTS : DÉCISIONS DIFFICILES À PRENDRE POUR LE CHUS - Un médicament qui augmente de 500 %, ce n'est pas très fréquent, mais cela arrive. Les compagnies pharmaceutiques ont carte blanche pour fixer les prix de certains médicaments. Un médecin et un pharmacien du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) croient que des interventions politiques sont nécessaires afin d'éviter ces fluctuations qui compliquent le travail des hôpitaux...

APPEL URGENT À UN MORATOIRE SUR LA VACCINATION CONTRE LES VPH - Depuis 2008, le ministère québécois de la Santé finance des campagnes de vaccination contre les infections par les virus du papillome humain (VPH). Dès la 4e année du primaire, les jeunes Québécoises reçoivent gratuitement ce vaccin. Compte tenu des études en cours (dont la nôtre) et des événements actuels à l'échelle de la planète, nous croyons qu'il faut de toute urgence cesser d'administrer ce vaccin. Voici les raisons qui motivent notre demande d'un moratoire...

VACCIN CONTRE LE VPH: LA SANTÉ PUBLIQUE S'INQUIÈTE DES CRITIQUES - Le directeur national de santé publique du Québec, le Dr Horacio Arruda, est inquiet des prises de position de certains chercheurs, qui ont remis en question cette semaine l'efficacité et l'innocuité du vaccin contre le virus du papillome humain (VPH)...

LES MÉDICAMENTS AU COEUR DE LA DISCORDE - Les entreprises américaines du secteur pharmaceutique jouissent d'une protection de leurs brevets de 12 ans avant que leurs concurrents ne puissent produire des produits similaires meilleur marché. Les négociations commerciales engagées entre 12 pays riverains du Pacifique butaient hier sur la durée de protection des brevets des médicaments, après avoir été prolongées de 24 heures pour tenter d'arracher un accord...

« LES RÉPERCUSSIONS NÉGATIVES SUR LA SANTÉ SERONT ÉNORMES » : DÉCLARATION DE MSF SUR LA CONCLUSION DES NÉGOCIATIONS DU PARTENARIAT TRANSPACIFIQUE À ATLANTA - Médecins Sans Frontières (MSF) a publié aujourd'hui la déclaration suivante à la suite de l'annonce aujourd'hui qu'une entente sur le Partenariat transpacifique (PTP) — un accord commercial international ayant des conséquences graves pour l'accès aux médicaments abordables — a été signée par les négociateurs des 12 pays côtiers du Pacifique, dont le Canada, à Atlanta. La déclaration a été émise par Judit Rius Sanjuan, directrice et conseillère politique de la campagne d'accès de MSF aux États-Unis...

Fiscalité : Je me souviens...

BOMBARDIER, ALTITUDE IMMORALE - Quand je reviens d'Europe, j'ai le droit de rapporter deux bouteilles de vin. Si j'en ai une de plus dans mes bagages, je suis tenu de la déclarer et de payer les taxes applicables sur cette bouteille supplémentaire.

Paradis fiscaux :

LES MULTINATIONALES DANS LE COLLIMATEUR DE L'OCDE - Les multinationales qui multiplient les stratagèmes pour minimiser leur taux d'imposition seront bientôt soumises à une série de mesures qui leur compliqueront sensiblement la tâche...

L'OCDE ET LE G20 SONNENT LA FIN DE LA RÉCRÉATION FISCALE: QUELQUE 62 PAYS ADOPTENT 15 MESURES QUI LEUR PERMETTRONT DE REMETTRE LA MAIN SUR 240 MILLIARDS ANNUELLEMENT - Les Google, Apple, Amazon et autres mastodontes de l'économie mondiale auront bientôt davantage de bâtons dans les roues lorsque viendra le temps d'« optimiser » leurs profits. Les États du G20 et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont adopté lundi quinze actions ciblées visant à récupérer les 240 milliards de dollars américains qui leur filent annuellement entre les doigts...

Richesse :

20 FAITS SUR L'EMPIRE DESMARAIS - Nous avons tous entendu parler de l'empire Desmarais. Mais le connaissons-nous vraiment? 20 éléments sur cette puissante famille...

Libre-échange :

IMPACT DU PARTENARIAT TRANSPACIFIQUE SUR LES SOINS DE SANTÉ - Le point de vue de la Coalition canadienne de la santé...

PARTENARIAT TRANSPACIFIQUE: ADIEU VEAUX, VACHES, VOLAILLES... L'INDUSTRIE AGRICOLE S'INQUIÈTE POUR LA SUITE DES CHOSSES APRÈS UNE DEUXIÈME ENTAILLE DANS LE SYSTÈME DE GESTION DE L'OFFRE - L'arrivée éventuelle de nouveaux produits laitiers et de volailles provenant de l'étranger provoque des remous au sein de l'industrie agricole, où certains acteurs s'interrogent sur l'impact concret des concessions accordées et, surtout, sur la suite...

LE QUÉBEC SORT GAGNANT, DIT LE GOUVERNEMENT: JACQUES DAoust ET PIERRE PARADIS ACCEPTENT AUJOURD'HUI CE QU'ILS RÉPROUVAIENT HIER - Même si la gestion de l'offre en agriculture en sort affaiblie, le gouvernement Couillard se range derrière Ottawa et approuve l'entente de Partenariat transpacifique (PTP). « Globalement, c'est un bon accord », a résumé, dans un point de presse,...

PARTENARIAT TRANSPACIFIQUE: UN NOUVEL ELDORADO? - Le premier ministre Stephen Harper attendait depuis plusieurs semaines la conclusion ce dimanche du Partenariat transpacifique (PTP). Cela ne pouvait arriver à un meilleur moment pour lui. Après le niqab, le chef conservateur y trouve un autre enjeu...

Aussi :

- Bulletin de la campagne **JE TIENS À MA COMMUNAUTÉ JE SOUTIENS LE COMMUNAUTAIRE**
- Articles de l'IRIS **pour la semaine se terminant le 10/09/2015**
- RIOCM- LES ANNONCES DE **LA SEMAINE - 8 OCTOBRE**
- KALÉIDOSCOPE: **INFOLETTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**
- MOUVEMENT PHAS: **CAMPAGNE DE PLAINTES COLLECTIVES**
- RIOCM - **FORMATION 10 MILLIARDS DE SOLUTIONS - 4 NOVEMBRE**
- BULLETIN DU RIOCM - **OCTOBRE 2015**



ARRÊTEZ!

EXPLOSION DE RECOURS À DES PRÉPOSÉS AUX BÉNÉFICIAIRES INDÉPENDANTS

L'Oeil Régional, mercredi 7 octobre 2015

En quatre mois, le Centre intégré de santé Montérégie-Est a presque distribué autant d'heures à de la main-d'oeuvre indépendante pour combler des heures de préposés aux bénéficiaires sur le territoire Richelieu-Yamaska que durant toute l'année dernière.

Entre avril et la fin juillet, les préposés aux bénéficiaires de l'externe ont cumulé 3159 heures de travail sur le territoire Richelieu-Yamaska. Les heures attribuées à la main-d'oeuvre externe totalisaient 3229 heures entre le 1er avril 2014 et le 31 mars 2015.

Le CISSS a particulièrement eu recours à la main-d'oeuvre indépendante en début d'année financière. Alors que le CSSS Richelieu-Yamaska avait l'an dernier distribué 764 heures durant le mois d'avril, ce nombre a presque triplé en 2015, pour atteindre 2065 heures.

En contrepartie, le CISSS a donné 3173 heures de moins aux infirmières indépendantes pour la même période de temps, portant à réduction le nombre d'heures totales distribuées à la main-d'oeuvre indépendante. «Lorsque [Louise] Potvin (la directrice générale) est entrée en fonction, elle a demandé de mettre en place un comité de travail sur la main-d'oeuvre indépendante, explique le porte-parole du CISSS Montérégie-Est, Daniel Vincent. Ils ont pris des personnes de chaque établissement et leur ont demandé de regarder quelles étaient les meilleures pratiques chez eux et comment on pourrait améliorer la situation.»

Selon le porte-parole, le comité a commencé à travailler sur le projet vers le mois de mars. L'augmentation du recours à la main-d'oeuvre indépendante chez les préposés aux bénéficiaires est peut-être due à cette optimisation. Il s'agit d'une situation temporaire, assure-t-il. «Il faut regarder comment on travaille et comment on peut malgré tout assurer la sécurité des usagers sur les unités. On veut s'assurer qu'il y ait toujours quelqu'un pour répondre.»

Pas surprise

La présidente du Syndicat paratechnique Richelieu-Yamaska, Sylvie Lachambre, n'était pas surprise de cette augmentation. Elle croit que les conditions de travail et le manque de valorisation de cette profession nuisent à la rétention de personnel.

En CHSLD, la clientèle est de plus en plus malade. Les gens qui ont la vocation me disent qu'ils ne peuvent pas être avec les résidents parce qu'on leur en donne de plus en plus.»

Elle dit voir pour le moment plus de départs que d'embauches dans le réseau de santé. Elle soutient que le CISSS devrait améliorer les conditions de travail. La présidente croit aussi que la tendance à créer de petits postes à temps partiel est aussi problématique. «Au salaire que les préposés aux bénéficiaires font, tu ne peux pas vivre à deux jours [par semaine]. Souvent, les gens se trouvent un autre emploi et l'autre emploi est mieux, alors ils donnent leur démission.»

DES DÉCENNIES D'AUSTÉRITÉ POUR LES PROCHES AIDANTS

La Presse 7 Oct 2015

CAROLINE VADEBONCOEUR, Regroupement des aidants naturels du Québec

Dans son dernier rapport, la protectrice du citoyen constate que les « services de soutien à domicile demeurent aux prises avec des problèmes de réduction de services, de délais d'attente, d'épuisement des proches aidants et de disparité régionale ». Un doublon de son rapport d'enquête sur les services de soutien à domicile de 2012. À vrai dire, la situation s'est dégradée depuis.

Malgré les discours et les changements de parti au pouvoir, les proches aidants sont soumis par ricochet aux conséquences du régime d'austérité. Leur travail de charpente du soutien à domicile n'est pas reconnu et il n'existe pas de grille d'évaluation appliquée pour évaluer leurs besoins et, surtout, ils sont les derniers servis dans les maigres budgets des services sociaux. Le statut de proche aidant n'est malheureusement pas une priorité au Québec. Le système de santé profite de l'économie colossale de 5 milliards par année que le proche aidant lui procure au prix de l'épuisement, de l'isolement et de l'appauvrissement. L'équation est simple: les services qui ne sont pas fournis par le réseau public sont assumés par les proches aidants et ils ne reçoivent aucun service en retour.

Dans une recherche-action sur les services de soutien pour les proches aidants menée par le Regroupement des aidants naturels du Québec, les proches aidants de partout au Québec constataient une déshumanisation des soins et soulignaient leur grande difficulté à obtenir des services pour eux ou la personne vulnérable qu'ils soutiennent.

Les proches aidants qui soutiennent des personnes vieillissantes en perte d'autonomie, des malades ou des handicapées physiques ou intellectuelles de tous âges constatent tous les jours que le réseau public de la santé craque de partout. Ce réseau est saigné par les compressions et paralysé par des réformes à répétition et une bureaucratisation rampante. Le gouvernement, par ces compressions, ne fait qu'élargir le fossé entre les besoins et l'offre de services.

Ce sont les familles et les amis, ceux et surtout celles qu'on appelle proches aidants ou aidants naturels, qui assument déjà plus de 80% du maintien à domicile.

Étonnamment, les aidants naturels sont majoritairement âgés de moins de 65 ans. Plusieurs doivent prendre une retraite anticipée, réduire leurs heures de travail, parfois même quitter leur travail pour soutenir un proche.

Au Québec, il y a un travail colossal à faire pour que le soutien à un proche vulnérable soit un véritable choix, et non pas une obligation. Je pense à l'exemple récent des trois jeunes mamans du site internet Parents jusqu'au bout ! qui revendiquent une vie décente et qui n'ont pas eu de reconnaissance satisfaisante de la part de la ministre à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique. Ce qu'elles demandent, c'est plus de répit, mais aussi l'équité pour ces mamans et les familles d'accueil (soutien financier, transport, etc.).

Il y a une prise de conscience importante à faire afin que les personnes proches aidantes arrêtent de s'appauvrir à cause de leur compassion et leurs actes de solidarité. Cela implique une politique de conciliation du travail avec les obligations des proches aidants et une refonte du filet social qui offre autre chose que la précarité aux proches aidants.

Il faut une vision d'avenir. Il faut améliorer les conditions de leur noble « travail » si on souhaite que les proches aidants ne tombent pas malades à leur tour. Il faut cesser de peindre dans le coin les proches aidants. C'est maintenant qu'il faut faire ce choix... avant qu'il ne soit trop tard.

Plusieurs aidants naturels doivent prendre une retraite anticipée, réduire leurs heures de travail et parfois même quitter leur travail pour soutenir un proche.

DES IMPACTS INSOUÇONNÉS POUR LES PATIENTS

Le Canada Français, jeudi 8 octobre 2015

Le transfert de 2,5 millions d'analyses de biologie médicale ne se fera pas sans conséquences pour les patients, croient les médecins de l'Hôpital du Haut-Richelieu. Des délais de traitement, des hospitalisations prolongées, voire des pertes d'échantillons durant le transport sont tous des risques qui mettent en péril la qualité des soins.

«J'ai de la difficulté à croire que nous pourrions continuer à offrir des soins critiques de pointe, déplore la médecin à qui Le Canada Français a parlé. Ma responsabilité est de voir à la qualité de l'acte clinique. Je passe 75% de mon temps avec mes patients. Combien de temps vais-je devoir attendre les résultats d'une ponction lombaire? Je ne voudrais pas que mon échantillon reste pris sur l'autoroute 30 en plein hiver!»

Des 30 000 analyses qui sont déjà envoyées à l'Hôpital Charles-LeMoine en ce moment, plusieurs se soldent en délais supplémentaires, quand ce ne sont pas en pertes à cause d'un entreposage ou d'une manipulation inadéquats.

«On vous fera miroiter que cela entraînera des économies de millions de dollars. Il est utopique de croire que les coûts de transport et de manutention ainsi que la mise à niveau du système informatique n'engloutiront pas des montants faramineux», soutient notre interlocutrice.

Nouvelle tendance

Oui, des laboratoires ont été centralisés avec succès ailleurs, mais pas dans des délais aussi courts. Sauf que la tendance est ailleurs. Dans le jargon de la biologie médicale, on parle désormais d'une approche de tests point of care, qui implique des techniques au chevet du patient.

Il en va autrement dans la logique du ministère de la Santé. La liste des analyses à transférer inclut même des tests en prévention des infections aux bactéries multirésistantes, alors qu'ils peuvent être faits sur place dans des délais très courts.

Dans un contexte où les infections nosocomiales font partie de la réalité quotidienne en milieu hospitalier, il faut des diagnostics rapides pour éviter leur transmission. Des délais auront des impacts énormes sur la gestion des lits au quotidien, avertissent les médecins. En ce moment, ils peuvent aller voir les cultures de leurs prélèvements jusqu'à deux ou trois fois par jour pour ajuster un traitement antibiotique ou le faire cesser, s'il s'agit par exemple d'influenza.

Manque d'appui

Les médecins font rarement des sorties publiques. Cette fois, estiment-ils, la population doit se faire sa propre idée. D'autant plus qu'ils ne sentent plus épaulés depuis la création du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre.

«On ne sait plus vers qui se tourner depuis le projet de loi 10. Nous avons maintenant une direction commune avec l'Hôpital Charles-LeMoine qui dépend directement du ministre. On nous demande de ne pas questionner le projet.

Pourquoi tente-t-on de nous museler? Ce serait le minimum de laisser les médecins s'expliquer.»
